



Association
Vaulx en Velin Village

c/o Stéphane BERTIN
39 rue Franklin
69120 Vaulx-en-Velin
president@avvv.fr
06.79.34.73.34

Métropole de Lyon
Monsieur le Président
20 Rue du Lac
69003 Lyon

Vaulx-en-Velin le 25 novembre 2023

Objet : Démolition de la digue du Village de Vaulx-en-Velin

Monsieur le Président de la Métropole,

Comme suite à mon courrier du 1^o novembre 2023 par lequel je vous sollicitais pour participer à une réunion de présentation des travaux de démolition de la digue de protection des eaux au Nord du quartier du Village, je reviens vers vous ce jour.

N'ayant reçu aucune réponse de la Métropole, en dehors d'un contact téléphonique à la veille de la réunion avec une personne chargée de ce projet de démolition à la Métropole de Lyon, personne qui n'a pu ni nous transmettre de documents ni participer à la réunion, nous avons quand même organisé cette assemblée le 17 novembre dernier.

Malheureusement, sans présentation officielle de votre part, nous avons seulement pu collecter un certain nombre de questions et inquiétudes des nos concitoyens, après une présentation réalisée par nos soins de ce projet sur la base de ce que nous avons lu dans la presse et des travaux réalisés à la date de la réunion .

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des questions posées par les présents :

- « Est-ce que la métropole fait le choix de sacrifier Vaulx pour protéger Lyon de l'eau en cas de grosse crue ? En France, ils réhaussent les digues partout, et nous, ils détruisent notre digue communale et nous aurons les pieds dans l'eau pour les crues surement trentenaires »
- « Si la digue n'est pas en bon état, alors que nous venons de la donner en gestion à la métropole en 2022, cela veut dire que la ville n'a jamais rien entretenu de ces ouvrages ? »
- « Quelle est la position de la mairie sur ces choix-là de démolition ? »
- « Qui est responsable ? La ville, la métropole, le préfet ? Qui a la responsabilité pénale si nous sommes inondés et que nous sommes mis en danger ? »
- « Est-ce que la Rocade protège vraiment la ville ? Parce qu'il y a aussi les remontées d'eau par capillarité. Il y a aussi des ouvertures sous la rocade : au bout de la rue Duclos, et vers la Bletta. Ils disent dans le document qu'il peut y avoir contournement dès la crue Q30 dans le grand parc, et donc, cela va arriver jusque chez nous en passant sous la Rocade ? »
- « Est-ce que la bande des 100m va devenir constructible et la zone maraîchère va être construite ? »

- « Quid des assurances ? Est-ce que nos primes vont augmenter, maintenant qu'on risque d'avoir plus souvent les pieds dans l'eau ? »
- « La digue n'était-elle pas classée et protégée ? C'est ce qu'a dit l'élue au Patrimoine. »
- « Pourrait-on savoir quel niveau de crue fera que nous serons inondés ? Ceux qui ont fait les études doivent le savoir ? Et qui sera concerné ? Est-ce que des parties plus hautes au village permettront d'être épargné ? »
- « Pourquoi une telle différence de traitement entre Villeurbanne et Vaulx ? Pourquoi la digue de Vaulx-en-Velin est démolie pour 150 mille euros et celle de Villeurbanne renforcée pour 5 millions d'euros ? »
- « Pourquoi faire le choix d'inonder les vaudais et protéger les villeurbannais et les lyonnais ? »
- « Le lotissement au bout de la rue Duclos a été victime de dégâts faits par les travaux d'ouverture, allée Camille Claudel. Est-ce qu'ils vont prendre en charge les réparations ? »
- « La digue de Vaulx fait 2 km. Ils ouvrent sur 300 m. Cela veut tout dire ! »
- « Pourquoi 4 ouvertures ? »
- « Nous voulons avoir accès aux études réalisées ? Peut-on les avoir ? Et qui a fait ces études ? Nous voulons ces documents pour les montrer à des experts indépendants »
- « Pourrait-on avoir un historique des crues sur Vaulx-en-Velin et leur amplitude ? »
- « Il y a bien une zone de retenue en cas de crue bien en amont vers les Avenières ? Est-ce que cela ne suffira pas ? »
- « Pourrait-on voir les simulations faites en cas de crue Q30, Q50, Q100 et donc Q200 ? Ainsi qu'une cartographie, et les niveaux topologiques au village ? »
- « Pourquoi en 2022, les travaux étaient annoncés en conseil municipal à échéance de 5 à 10 ans, mais furent finalement réalisés si vite sans prévenir tous les habitants concernés, c'est-à-dire les habitants du village ? »

Vous comprendrez, Monsieur le Président de la Métropole, l'inquiétude des vaudais face à cette démolition soudaine d'un ouvrage emblématique de notre ville. Cette inquiétude a été d'autant alimentée par une campagne de communication qui annonçait « un renforcement des digues » ou « une mise en transparence » (!) alors que les vaudais ont assisté à la démolition d'un ouvrage les protégeant des eaux depuis 70 ans. Enfin pourquoi ne pas avoir pris en compte l'évolution actuelle du climat qui nous assure des événements climatiques extrêmes (dont des crues encore plus fréquentes) remettant d'ailleurs ainsi en cause les modèles actuels, et par précaution ne pas avoir renforcé la digue plutôt que la démolir ?

Nous vous sollicitons donc de nouveau pour nous présenter le projet réalisé, ses tenants et aboutissants, et avoir, par la même, une réponse précise à nos questions légitimes de vaudais inquiets.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sincères salutations.

Stéphane BERTIN
Président de l'Association Vaulx-en-Velin Village